

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU SMA BACAB

Envoyé en préfecture le 23/11/2023

Reçu en préfecture le 23/11/2023

Publié le 27/11/2023

S²LO

AR

ID : 079-200069755-20231116-C16_11_2023_26-DE

016-200079093-20230927-D_2023_3_3-DE

Reçu le 28/09/2023

Publié le 28/09/2023

délibération :
D_2023_3_3

L' an deux mille vingt trois, le mercredi 27 septembre à 18 h 30, le Conseil Syndical dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Maison de l'Eau ST FRAIGNE, sous la présidence de Monsieur AUGIER CHRISTOPHE, Le Président.

Nombre de délégués en
exercice : 42

Date de convocation du : 20 Septembre 2023

Présents : 25

Votants : 25

**Objet : Modification statut
EPAGE**

Titulaires : Monsieur MEGRET CHRISTIAN, Monsieur BERTRAND MICHEL, Monsieur BRISSONNAUD DENIS, Madame BAUDRIT ISABELLE, Monsieur CACLIN PHILIPPE, Monsieur MEUNIER JEAN-MICHEL, Monsieur AUGIER CHRISTOPHE, Monsieur TEXIER DIDIER, Monsieur CAILLER JULIEN, Monsieur LAVERGNE DIDIER, Monsieur SALAMAND BERNARD, Monsieur VIGNERON EMMANUEL, Monsieur MARQUET FRANCIS, Monsieur BARREAU BRUNO, Monsieur ALLAIN DIDIER, Monsieur BARONI PATRICK, Monsieur GASTARD PATRICK, Madame WILKINSON JUDITH, Monsieur MERCIER SEBASTIEN, Monsieur RACINE ERIC, Monsieur RIVAUD MICHEL, Monsieur COMBAUD RENAUD, Madame MARTINET DOMINIQUE

Suppléant(s) en situation délibérante : Madame BAZIRE PATRICIA, Monsieur BONNET MICHEL

Absent(s) : Monsieur ANDRE THIERRY, Monsieur DEVAUTOUR JEAN-CHRISTIAN, Monsieur CAILLAUD BERNARD, Monsieur DURAND JEAN-LOUIS, Monsieur TYRE CHRISTOPHE, Monsieur ROY FRANCIS, Monsieur CAQUINEAU EMMANUEL, Monsieur VINCENT BERNARD, Monsieur DANJOU LAURENT, Monsieur TRICOIRE PASCAL, Monsieur BOREL DIDIER, Monsieur GUYARD CHRISTIAN, Monsieur TRILLAUD DAMIEN, Monsieur BORNE BERNARD, Madame SOURISSEAU MELANIE, Madame MARCHET CHRISTELLE, Monsieur MONTIGNY PIERRE-BASTIEN, Monsieur BALLAND CYRIL, Monsieur PROUST YANE

Secrétaire de Séance : Monsieur RENAUD COMBAUD

Monsieur le président rappelle à l'assemblée que la procédure de labellisation du SMABACAB en EPAGE est en cours de finalisation.

Monsieur le président précise que les différentes instances devant être consultées ont fourni un avis positif à la démarche (préfet coordonnateur de bassin, commission de planification du bassin Adour-Garonne, EPTB Charente et CLE du SAGE).

Le SMABACAB doit donc adopter de nouveaux statuts, lesquels seront annexés à la présente délibération et soumis à l'approbation de chaque communauté de communes membre.

Chaque communauté de communes aura 3 mois pour se prononcer sur le changement de statut. A défaut de réponse, leur décision sera réputée favorable.

À l'issue de cette dernière étape, la préfecture prendra un arrêté adoptant les statuts et labellisant la structure EPAGE. Monsieur le président demande à l'assemblée de bien vouloir se prononcer.

Les membres du comité syndical après en avoir délibéré :

- Adoptent les nouveaux statuts,
- Précisent que ces statuts seront transmis à chaque Communauté de Communes afin qu'elles puissent délibérer sur leur approbation dans un délai de trois mois,
- Autorisent Monsieur le président ou son représentant à signer tous les documents s'y rapportant.

Pour : 25 Contre : 0 Abstention : 0

Monsieur AUGIER CHRISTOPHE
président de séance
Emis le 27/09/2023, transmis en sous-préfecture et
rendu exécutoire le

Le Président
Christophe AUGIER

